

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le onzième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-sept, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie, à 20 h 00.

Étaient présents : Monsieur le maire Gaétan Vachon,
 Mesdames les conseillères Luce Lacroix,
 Nicole Boilard,
 Messieurs les conseillers Claude Gagnon,
 Rosaire Simoneau,
 Steve Rouleau,
 Eddy Faucher,

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Gaétan Vachon.

Résolution numéro 2017-09-630

PROCLAMATION « MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE »

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des douze (12) jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence :

Il est proposé par la conseillère **Luce Lacroix**,
Appuyé par la conseillère **Nicole Boilard**,

ET résolu unanimement :

QUE le conseil municipal proclame la Ville de Sainte-Marie « *Municipalité alliée contre la violence conjugale* ».

Adopté à l'unanimité.


(s) Hélène Gagné

(s) Gaétan Vachon

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

Gaétan Vachon,
Maire.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL,
Ce 14 septembre 2017.**



Chantale Faucher, OMA
Greffière adjointe.

/vg